

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS

**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

NGOULEMAKONG COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD OF PUBLIC CONTRACTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE****N°009/AONO/PU/LO705/C.NGG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29/05/2023**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT –
PAVILLON – POUR LES SOINS D'HEMODIALYSE AU CMA DE NGOULEMAKONG,
DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA,
RÉGION DU SUD**

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de Ngoulemakong, Maître d'ouvrage, lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence** en vue de l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment – pavillon – pour les soins d'hémodialyse au CMA de Ngoulemakong, dans la Commune de Ngoulemakong, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux à réaliser dans le cadre du présent **Appel d'Offres** est définie ainsi qu'il suit

1. TRAVAUX PREPARATOIRES,
2. TERRASSEMENTS ;
3. FONDATION ;
4. MACONNERIE ELEVATION ;
5. CHARPENTE-COUVERTURE ;
6. MENUISERIE METALLIQUE ;
7. PEINTURE ;
8. ELECTRICITE ;
9. ASSAINISSEMENT

Les détails desdits travaux sont contenus dans le **Cahier des Clauses Techniques Particulières** et dans le **Devis Estimatif et Quantitatif**, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (**DAO**).

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le **Maître d'ouvrage** pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est fixé à **Trois (03) mois**, soit quatre-vingt-dix jours (**90**) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. ALLOTISSEMENT, COUTS PREVISIONNELS ET IMPUTATIONS BUDGETAIRES

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres sont répartis en deux lots ainsi qu'il suit :

N° LOT	INTITULE	COUT PREVISIONNEL (Francs CFA)	IMPUTATION BUDGETAIRE
Lot unique	Travaux de construction d'un bâtiment – pavillon – pour les soins d'hémodialyse au CMA de Ngoulemakong	30 000 000	_____

5. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du **Ministère de la Santé (MINSANTE)**, Exercice budgétaire 2023, sur les lignes d'imputations budgétaires :

7. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **Six cent mille (600 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les **chèques certifiés ou les chèques de banque peuvent être acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.**

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Ngoulemakong B.P. 02 Ngoulemakong, Tél : 697 16 54 73/652 18 56 47**, dès publication du présent avis.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du **Secrétariat Général de la Commune de Ngoulemakong** dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale de Ngoulemakong**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du **DAO**, les soumissionnaires devront se faire enrégistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, e-mail, téléphone, etc.)

10. REMISE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au **Secrétariat Général de la Commune de Ngoulemakong, au plus tard le 29/06/2023 à 13heures précises.**

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°009/AONO/PU/LO705/C.NGG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29/05/2023

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT –
PAVILLON – POUR LES SOINS D'HEMODIALYSE AU CMA DE**

**NGOULEMAKONG, DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG,
DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Prefet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**.

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'**Avis d'Appel d'Offres**.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

12. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, aura lieu **le 23/06/2023 à partir de 14heures** précises dans la **Salle des actes de la Commune de Ngoulemakong** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

13. CRITERES D'EVALUATION

Les critères sont de deux types : les **critères éliminatoires** et les **critères essentiels**. Les **critères éliminatoires** fixent les conditions minimales à remplir pour tout soumissionnaire pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les **critères essentiels** sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire **oui/non**.

13.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

1. **L'absence de la caution de soumission ;**
2. **L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48heures après le dépôt des offres ;**
3. **La présence de fausses déclarations, des pièces falsifiées ou scannées dans l'offre du soumissionnaire, sans préjudice des poursuites judiciaires ;**
4. **La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif;**
5. **L'absence d'un prix unitaire quantifié ;**
6. **Une note technique inférieure à 75% de « oui » par rapport aux critères essentiels ;**

13.2. CRITERES ESSENTIELS

Le système de notation des offres est le mode binaire (**oui/non**). L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre	Oui/Non
2	Références du soumissionnaire	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels et logistiques	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution et planning des travaux	Oui/Non
6	Capacité financière	Oui/Non
7	Preuve de l'acceptation des conditions du marché : Engagement sur L'honneur de s'y conformer sans réserve aux CCTP et CCES incorporé dans l'intention de soumissionner	Oui/Non

Seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de « **oui** » seront admises à l'analyse financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. *Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.*

14. ATTRIBUTION DU MARCHE

Le **Maire de la Commune de Ngoulemakong, autorité contractante**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements techniques complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du **Secrétariat Général de la Commune de Ngoulemakong B.P. Ngoulemakong, Tél : 697 16 54 73 /652 18 56 47** ou auprès de la **Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mvila**.

17. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le **Maire de la Commune de Ngoulemakong**, Maître d'ouvrage, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

18. DENONCIATIONS DES ACTES DE CORRUPTION

En cas d'actes de corruption ou de mauvaises pratiques avérés, bien vouloir contacter le **Ministère des Marchés Publics** ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

Ngoulemakong, le 29/05/2023

AMPLIATIONS :

- **Préfet/Mvila**
- **Sous-préfet/Ngoulemakong**
- **Président de la CIPMC-Ngouemakong**
- **DD MINDEVEL/Mvila**
- **DDMINTP/Mvila**
- **DD MINEPAT/Mvila**
- **DD MINMAP/Mvila**
- **ARMP (pour publication et archivage)**
- **Affichage**
- **Archives/Chrono**

